

PIECES OBLIGATOIRES A PRODUIRE POUR L'INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

(Arrêté du 14/06/2012 JORF N°0155 du 7 Juillet 2010 – modifié par l'Arrêté du 09/09/2010 JORF du 21/09/2010)
(Article R 441-2 du Code de la Construction & de l'Habitation) – modifié par l'Arrêté du 22/12/2020, publié au JO du 27/12/2020

Numéro d'enregistrement de votre demande :

Produire les copies des documents suivants à renvoyer avant le/..../..... à : **Val du Loing Habitat**
31, Avenue Kennedy – BP 82
77793 NEMOURS CEDEX

A l'attention de

Tous les documents rédigés en langue étrangère doivent être traduits en français et les montants convertis en euros.

* Val du Loing Habitat se réserve le droit de vérifier l'exactitude des éléments donnés directement auprès des organismes ayant fournis des pièces justificatives jointes à votre instruction. **Val du Loing Habitat portera systématiquement plainte pour toute transmission de faux.**

Date d'envoi :

- Pièce d'identité** (carte nationale d'identité, passeport) **pour chacune des personnes majeures à loger** (livret de famille ou acte de naissance pour les mineurs)
- Le cas échéant, **jugement de tutelle** ou de **curatelle**
- Pour les **personnes de nationalité étrangère**, titre de séjour en cours de validité ou récépissé de demande de renouvellement de titre de séjour pour toutes les personnes majeures à loger

Rappel : pour bénéficier d'un logement social, ces personnes doivent être titulaires d'un titre de séjour en cours de validité qui soit l'un des titres de séjour ou documents prévus par l'arrêté du 15/03/2010 pris pour l'application de l'article R 441-1 (1°) du Code de la Construction et de l'habitation

- Pour les **ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne, d'un autre Etat membre de l'Espace économique européen ou de la Confédération helvétique**, ils doivent respecter les **conditions prévues à l'article L.121-1 et L.122-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile** ou les conditions propres aux ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne soumis à des mesures transitoires par leur traité d'adhésion **et produire les pièces nécessaires à la vérification du respect de ces conditions.**
- Copie intégrale** de l'avis d'imposition 2020 (revenus 2019) **de toutes les personnes appelées à vivre dans le logement** ou à défaut avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu ou à défaut document de taxation.

- Pour les personnes **non imposées en France** les revenus perçus l'année N-2, en tout ou partie, :

- Production de **l'Avis d'imposition établi à l'étranger** ou de tout document établi par l'administration fiscale de l'Etat ou territoire où les revenus ont été imposés
- Attestation des revenus du demandeur** établie par une administration ou de son employeur

- Pour les personnes de nationalité étrangère arrivés dans l'année sur le territoire :

- Production de l'Avis d'imposition établi à l'étranger** ou de tout document établi par l'administration fiscale de l'Etat ou territoire où les revenus ont été imposés
- Attestation des revenus du demandeur** établie par une administration ou de son employeur

- Les revenus des français rapatriés en situation d'indigence : **attestation de situation d'indigence** remise par le ministère des affaires étrangères

- Les revenus des réfugiés, apatrides et bénéficiaires de la protection subsidiaire : justifier des ressources (preuve par les tous moyens sauf attestation sur l'honneur) perçues après la date d'entrée sur le territoire français (correspondant à la date de la carte de séjour, du récépissé reconnaissant la protection internationale ou de la décision de l'OFPRO ou de la CNDA) ; pour les personnes bénéficiaires de la protection subsidiaire : justifier leur statut en fournissant la décision de l'OFPRO ou de la CNDA.

TOURNEZ SVP.....

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS INSTRUIT

Situation familiale

- Livret de famille** (mariage, divorce, veuvage) **en entier**
- Attestation d'enregistrement du PACS**
- Naissance attendue** : certificat médical de grossesse attestant de la grossesse
- Séparation** : l'acte de saisine du juge aux affaires familiales ou l'ordonnance de non-conciliation ou le jugement de divorce ou convention homologuée en cas de divorce par consentement mutuel, ordonnance de protection délivrée par le juge aux affaires familiales ou autorisation de résidence séparée ou récépissé d'enregistrement de la déclaration de rupture à l'officier de l'état civil ou au notaire instrumentaire pour les personnes PACSE
- Certificat de scolarité** pour les enfants de plus de **16 ans et étudiant**

Situation professionnelle et ressources mensuelles *

- Tout document justificatif des revenus perçus pour toutes les personnes appelées à vivre dans le logement**
- Salarié : **contrat de travail** ou **attestation de l'employeur + bulletins de salaire des 3 derniers mois**
- Intérimaire : **attestation de la société d'intérim + bulletins de salaire des 3 derniers mois**
- Non salarié : **dernier bilan ou attestation du comptable de l'entreprise évaluant le salaire mensuel** perçu ou tout document comptable fourni à l'administration
- Retraite ou pension d'invalidité : **notification de pension la plus récente**
- Chômage : **attestation notifiant la date d'ouverture des droits avec le nombre d'indemnités journalières + les 3 derniers avis de paiement**
- Indemnités journalières : **bulletin de la sécurité sociale**
- Pension alimentaire reçue : **extrait de jugement**
- Prestations sociales et familiales (AAH, RSA, AF, PAJE, CF, ASF, PRIME D'ACTIVITE...) : **attestation de paiement CAF/MSA**
- Etudiant ou apprenti : **carte d'étudiant ou contrat de travail**

Situation par rapport au logement actuel *

- Locataire : **bail, quittance** et **attestation** du bailleur indiquant que le locataire est à **jour de ses loyers** et charges
- Hébergement chez parents, enfants, particulier : **attestation récente** de la personne qui héberge précisant la date de début d'hébergement + 1 justificatif de domicile de – de 3 mois + une pièce d'identité de l'hébergeant
- En structure d'hébergement, logement-foyer ou résidence hôtelière à vocation sociale ou appartement de coordination thérapeutique ou résidence universitaire ou étudiante ou logement de fonction, notamment : **attestation du gestionnaire ou de l'employeur qui indique la fin de la mise à disposition du logement de fonction**
- Camping, hôtel : **reçu** ou **attestation** d'un travailleur social, d'une association ou certificat de domiciliation et attestation du camping ou de l'hôtel justifiant que vous êtes à jour
- Sans-abri, habitat de fortune, bidonville : **attestation** d'un **travailleur social**, d'une association ou certificat de domiciliation
- Propriétaire : **acte de propriété**, plan de financement

Motif de la demande

- Sans logement : **attestation** d'un **travailleur social**, d'une association ou certificat de domiciliation
- Logement non décent : photos, copie du jugement d'un tribunal statuant sur l'indécence du logement, attestation de la CAF/MSA
- Logement insalubre ou dangereux : **jugement** du **tribunal**, copie d'une décision de l'administration (mise en demeure) arrêté préfectoral ou municipal d'insalubrité réparable ou irrémédiable ou de péril.....
- Logement repris ou remis en vente par son propriétaire : **lettre de congé du propriétaire** ou jugement prononçant la résiliation du bail
- Procédure d'expulsion : **commandement de payer** ou **assignation à comparaître** ou jugement prononçant l'expulsion ou commandement de quitter les lieux
- Violences familiales : **ordonnance de protection** délivrée par le juge aux affaires familiales ou **dépôt de plainte**
- Coût du logement trop élevé : **quittance** ou autre document démontrant les dépenses affectées au logement
- Handicap et perte d'autonomie : carte mobilité inclusion invalidité carte d'invalidité ou décision d'une commission administrative compétente (CDES, COTOREP, CDAPH) ou d'un organisme de sécurité sociale
- Raisons de santé : **certificat médical** (sans mention de la pathologie)
- Regroupement familial : **attestation de dépôt de demande** de regroupement familial
- Assistant maternel ou familial : **agrément**
- Mutation professionnelle : **attestation de l'employeur actuel ou futur**
- Accédant à la propriété en difficulté : **plan d'apurement de la dette**, démarches en cours attestées par un travailleur social ou une association ou autre document démontrant les difficultés
- Rapprochement du lieu de travail : **pièce justifiant de la localisation** de l'emploi actuel et futur

ATTESTATION BAILLEUR / PROPRIETAIRE PRIVE

Je soussigné(e) :

Gérant (1), propriétaire (1), demeurant :

.....

.....

..... (2)

Certifie louer à

M/Mme.....

Un logement de type Surface habitable.....

situé à

.....

d'un loyer mensuel de dontde charges

depuis le

J'atteste en outre que les locataires ci-dessus désignés :

sont à jour du paiement des loyers et charges

sont redevables à ce jour de la somme de

Fait à, le

Signature et cachet du propriétaire

(1) rayer la mention inutile

(2) mention obligatoire. A défaut l'attestation ne sera pas valable.

ATTESTATION ANCIEN BAILLEUR / PROPRIETAIRE PRIVE

Je soussigné(e) :

Gérant (1), propriétaire (1), demeurant :

.....

.....

..... (2)

Certifie avoir loué à

M/Mme.....

Un logement de type Surface habitable.....

situé à

.....

d'un loyer mensuel de dontde charges

du au

J'atteste en outre que les locataires ci-dessus désignés :

n'étaient redevables d'aucune dette au moment de leur départ

sont redevables à ce jour de la somme de

Fait à, le

Signature et cachet du propriétaire

(3) rayer la mention inutile

(4) mention obligatoire. A défaut l'attestation ne sera pas valable.

ATTESTATION D'HEBERGEMENT

Je soussigné(e) :

demeurant :

.....

.....

.....  (1)

Atteste sur l'honneur héberger M/Mme

..... depuis le (1)

Lien avec le demandeur : ami ou assimilé
 parent (préciser le lien de parenté) :

Fait à, le

Signature

Merci de joindre la copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile

(1) Mentions obligatoires. A défaut l'attestation ne sera pas valable.